



# GUIDE D'ANIMATION DISCUSSION DU JEU DU BUDGET

Cet outil permet de guider la discussion qui suit habituellement le jeu du budget. Nous vous recommandons de vous l'approprier avant de faire l'animation du jeu et de sélectionner d'avance les éléments que vous voudrez ramener en discussion.

Dépendamment de la famille avec laquelle vous avez joué et de la réaction des joueurs et joueuses à votre résultat final, vous pouvez choisir de diriger la discussion d'une des manières suivantes :

- Ça s'est bien passé et on est arrivé.e.s à la fin du mois sans encombre, mais qu'est ce qui arriverait si...
- C'est impossible, comment peut-on s'en sortir ?

## ÇA S'EST BIEN PASSÉ ET ON EST ARRIVÉ.E.S À LA FIN DU MOIS SANS ENCOMBRE, MAIS QU'EST CE QUI ARRIVERAIT SI...

### Si vous avez traversé le mois avec la famille de François et Mylène

Vous vous êtes rendu.e.s à la fin du mois, sans trop d'encombres. La pauvreté, ça ne se résume pas à manquer du strict minimum pour survivre, mais aussi à être limité au niveau de ses choix et de ne pouvoir prendre un plein pouvoir sur sa vie.

L'angoisse de constamment garder la tête hors l'eau a des répercussions énormes sur les familles : santé physique et mentale, violences, dépendances, etc.

Saviez-vous que, pour beaucoup de personnes, le fait de produire une déclaration d'impôts est une tâche complexe malgré de modestes revenus ? Sans produire cette déclaration de revenus, tous les suppléments auxquels la famille a eu droit, soit un total de 432 \$, n'auraient pas été reçus.

19 % de la population du Québec est considérée comme analphabète et 34,3% est considérée comme analphabète dit fonctionnel, amenant donc à 53,3% le pourcentage de la population ayant un problème de littératie. Ceci peut rendre un rapport d'impôts difficile, voire impossible à compléter sans aide extérieure. Sans compter que beaucoup de personnes ne sont pas au courant que le fait de produire une déclaration d'impôts alors qu'on a de faibles revenus peut nous permettre d'aller chercher plus de sous.

Les familles comme la leur, avec leur revenu de l'aide sociale, ne couvrent que 74 % de la Mesure du panier de consommation (MPC). Pour les personnes seules sur l'aide sociale, qui ne peuvent compter sur les prestations pour enfants, on parle d'un maigre 49 % de la MPC.

**MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION ou MPC : Il s'agit d'un « panier » dans lequel on met les prix annuels des biens et des services (logement, alimentation, etc.) pour répondre à nos besoins de base de manière minimale. Pas de luxe, pas de surplus. Elle varie de ville en ville et selon le nombre de personnes dans le ménage. C'est la mesure officielle de calcul de la pauvreté au Québec et au Canada. Pourtant, nos mesures d'aide ne permettent même pas de couvrir le strict minimum. Il est important de comprendre que la MPC ne calcule pas le seuil de sortie de la pauvreté, qui permet de se réaliser pleinement et de sortir de l'insécurité financière constante.**

Beaucoup de régions au Québec, y compris l'Estrie et plus spécialement Sherbrooke, traversent actuellement une

crise du logement, ce qui veut dire que le nombre de logements disponibles est si bas que les propriétaires peuvent augmenter les prix démesurément et que les locataires à la recherche d'un logement n'ont d'autre choix que de dépenser plus pour des logements souvent insalubres ou mal entretenus. Les coûts des logements pourraient donc, au cours des prochaines années, augmenter bien plus rapidement que les prestations d'aide sociale de la famille. Certaines études évaluent que les loyers peuvent augmenter jusqu'à deux fois plus rapidement que la moyenne des coûts de la vie. Les prochaines années pourraient donc être plus difficiles pour François, Mylène et leurs deux enfants.

Au niveau du coût lié à l'alimentation, le prix des aliments frais (légumes, fruits et viande) est celui qui, habituellement, connaît la plus forte hausse. Maintenir de saines habitudes alimentaires est très difficile, voire impossible, avec un faible budget. Imaginez un instant qu'un des enfants développe une allergie alimentaire : les coûts de l'épicerie et le temps consacré à éviter l'allergène ajouteraient un stress financier supplémentaire pour la famille. Le budget ne permet pas non plus d'inviter, ne serait-ce qu'une fois, un.e ami.e à souper à la maison. Si, par exemple, Emma voulait inviter la petite voisine à souper, le vendredi ? Et le petit spécial « chips et liqueur » pour le film du samedi soir ?

Des dépenses non prévues peuvent quand même survenir et augmenter encore plus la précarité de la famille. Si par exemple le réfrigérateur brise, en plus de potentielles pertes de précieux aliments, la famille se retrouve dans le besoin d'un nouveau réfrigérateur. Pour avoir recours à une aide de la famille élargie, la famille ne peut que recevoir un don maximal de 100\$, elle devra donc se rabattre à un prêt qui augmentera les dépenses des futurs mois.

Pour ce qui est des activités et des loisirs, nous vous invitons à questionner le groupe sur leurs propres loisirs et leurs activités sportives, musicales, etc. Avez-vous, ou faites-vous des activités particulières ? Qu'est-ce que ces activités vous apportent ? Qu'est-ce que ça impliquerait pour vous de vous en passer ? Y'a-t-il des coûts qui y sont ou qui y étaient rattachés : ne pas oublier les frais reliés au transport et à l'équipement. Pensez-vous que la famille pourrait se permettre ces activités ?

### Si vous avez traversé le mois avec la famille de Ève-Marie

Vous vous êtes rendu.e.s à la fin du mois, sans trop d'encombres. La pauvreté, ça ne se résume pas à manquer du strict minimum pour survivre, mais aussi à être limité au niveau de ses choix et de ne pouvoir prendre un plein pouvoir sur sa vie.

La famille de Ève-Marie est dangereusement près du gouffre de la pauvreté : une perte au niveau de ses revenus

ou une dépense surprise et la famille bascule à nouveau. L'angoisse de constamment garder la tête hors l'eau a des répercussions énormes sur les familles : santé physique et mentale, violences, dépenses, etc.

Saviez-vous que de nombreux parents monoparentaux, surtout des mères, ne reçoivent aucune pension alimentaire ? Si Ève-Marie faisait partie de ces familles, on aurait à soustraire 635 \$ du total à la fin du mois.

Plus de 75 % des familles monoparentales du Québec ont à leur tête une femme. Même si des lois protègent leur droit à recevoir une pension alimentaire, il existe plusieurs facteurs qui expliquent que de nombreuses mères doivent, aujourd'hui encore, s'en passer.

**5 % des naissances dans la province portent la mention « père inconnu » pour différentes raisons, ce qui rend impossible de réclamer une pension alimentaire.**

**Le peu de revenus ou carrément l'absence de revenus déclarés du père. Certains refusent d'avoir des revenus déclarés, afin d'éviter de payer une pension alimentaire, alors que d'autres, y compris des adolescents, ont que peu ou pas de revenus.**

**Les personnes immigrantes ou sans statut sont souvent moins enclines à entamer les démarches : soit elles ignorent les lois et leurs droits, soit les pères sont dans un autre pays, soit leur statut migratoire les en empêche.**

**Les femmes victimes de violence préfèrent souvent couper complètement les ponts avec leur abuseur plutôt que de réclamer une pension alimentaire.**

**Les mères ont parfois une crainte que le fait de réclamer la pension alimentaire fasse en sorte de couper complètement le lien entre les enfants et leur père.**

**La pauvreté du père : le faible revenu du père peut être un désincitatif à entamer les démarches et à en assumer les coûts, qui peuvent être plutôt élevés.**

Saviez-vous que, pour beaucoup de personnes, le fait de produire une déclaration d'impôts est une tâche complexe malgré de modestes revenus ? Sans produire cette déclaration de revenus, tous les suppléments auxquels la famille a eu droit, soit un total de 405 \$, n'auraient pas été reçus. 19 % de la population du Québec est considérée comme analphabète et 34,3% est considérée comme analphabète

dit fonctionnel, amenant donc à 53,3% le pourcentage de la population ayant un problème de littératie. Ceci peut rendre un rapport d'impôts difficile, voire impossible à compléter sans aide extérieure. Sans compter que beaucoup de personnes ne sont pas au courant que le fait de produire une déclaration d'impôts alors qu'on a de faibles revenus peut nous permettre d'aller chercher plus de sous.

Beaucoup de régions au Québec, y compris l'Estrie et plus spécialement Sherbrooke, traversent actuellement une crise du logement, ce qui veut dire que le nombre de logements disponibles est si bas que les propriétaires peuvent augmenter les prix démesurément et que les locataires à la recherche d'un logement n'ont d'autre choix que de dépenser plus pour des logements souvent insalubres ou mal-entretenus. Les coûts des logements pourraient donc, au cours des prochaines années, augmenter bien plus rapidement que le salaire minimum d'Ève-Marie. Certaines études évaluent que les loyers peuvent augmenter jusqu'à deux fois plus rapidement que la moyenne des coûts de la vie. Les prochaines années pourraient donc être plus difficiles pour Ève-Marie et ses deux enfants.

Au niveau du coût de l'alimentation, le prix des aliments frais (légumes, fruits et viande) est celui qui, habituellement, connaît la plus forte hausse. Maintenir de saines habitudes alimentaires est très difficile, voire impossible, avec un faible budget. Imaginez un instant qu'un des enfants développe une allergie alimentaire : les coûts de l'épicerie et le temps consacré à éviter l'allergène ajouteraient un stress financier supplémentaire pour la famille. Le budget ne permet pas non plus d'inviter, ne serait-ce qu'une fois, une amie à souper à la maison. Si, par exemple, Simone voulait inviter la petite voisine à souper, le vendredi ? Et le petit spécial « chips et liqueur » pour le film du samedi soir ? Des dépenses non prévues peuvent quand même survenir et augmenter encore plus la précarité de la famille. Si par exemple le réfrigérateur brise, en plus de potentielles pertes de précieux aliments, la famille se retrouve dans le besoin d'un nouveau réfrigérateur. Si la famille ne trouve pas d'aide, elle devra se rabattre à un prêt qui augmentera les dépenses des futurs mois.

Pour ce qui est des activités et des loisirs, nous vous invitons à questionner le groupe sur leurs propres loisirs et leurs activités sportives, musicales, etc. Avez-vous, ou faites-vous des activités particulières ? Qu'est-ce que ces activités vous apportent ? Qu'est-ce que ça impliquerait pour vous de vous en passer ? Y'a-t-il des coûts qui y sont ou qui y étaient rattachés : ne pas oublier les frais reliés au transport et à l'équipement. Pensez-vous que la famille pourrait se permettre ces activités ? Et les sorties scolaires ?

## C'EST IMPOSSIBLE, COMMENT PEUT-ON S'EN SORTIR ?

### Si vous avez traversé le mois avec la famille de François et Mylène

Évidemment, une des solutions est d'utiliser les services d'une banque alimentaire. Par exemple, à Sherbrooke, la Grande Table offre des soupers au coût de 3 \$ par famille, 5 soirs par semaine. Des boîtes à lunch peuvent aussi être offertes aux enfants qui vont à l'école. Des services de dépannage alimentaire sont aussi utiles pour les familles qui peinent à joindre les deux bouts : à Sherbrooke, Moisson Estrie permet de récupérer une multitude de denrées pour réussir à nourrir tout le monde à faible coût. Partout en Estrie, des ressources similaires existent : pour connaître celles de votre région, écrivez-nous un courriel ! Les ressources alimentaires font un travail essentiel, mais elles ne sont pas une solution à long terme : la pauvreté doit être éradiquée à la source, en s'assurant que tout le monde ait un revenu décent, qui lui permette de vivre dans la dignité.

Saviez-vous qu'une personne sur l'aide sociale a le droit de gagner un revenu déclaré supplémentaire de 200 \$ par mois sans être pénalisée ? Ce montant monte à 300\$ pour une famille.

**300 \$, payé au salaire minimum, c'est environs 22 heures dans le mois. Par semaine, c'est donc moins de six heures de travail.**

**Passé le seuil des 300 \$, TOUT l'argent supplémentaire sera retiré des prestations. C'est un peu comme de dire que les prestataires de l'aide sociale sont imposés à 100 % de leur revenu, passé ce maigre seuil. Même les millionnaires ne sont pas imposés autant !**

**C'est un énorme désincitatif au travail : il est impossible de trouver un emploi à moins d'une demi-journée de travail par semaine et, même en travaillant davantage, on ne gagne pas plus d'argent.**

**Pour beaucoup de personnes sur l'aide sociale, travailler à temps plein n'est pas une option (problèmes de santé, santé mentale, etc.) et travailler à temps partiel leur donne trop peu de bénéfices, car on leur retire l'équivalent de leur salaire.**

**La solution : établir, comme pour toutes les autres personnes, un impôt sur le revenu progressif : par exemple, entre 200 \$ et 400 \$ par mois, 35 % du revenu de travail sera retiré de la prochaine prestation, plutôt que 100 %.**

La solution qui vous est tout de suite venue en tête ? Probablement se trouver un travail. Ça peut sembler si simple, et pourtant...

Pour beaucoup de personnes, trouver un emploi qui permette de faire vivre une famille est un défi de taille, surtout pour une personne qui est déjà en situation de pauvreté. François se retrouve plutôt limité par sa situation financière :



**Il doit trouver un emploi près de chez lui, avec un horaire qui lui permette de s'y rendre en transport en commun. Un emploi s'ouvre à l'extérieur de la ville, ou dans un secteur mal desservi par l'autobus ? Il ne peut postuler et n'a certainement pas les moyens de se payer une voiture. Les emplois avec des horaires atypiques, temps partiel ou encore à court terme sont souvent les emplois qui sont disponibles. Ils maintiennent les gens dans la précarité.**



**Pour les personnes avec un taux de scolarité faible, il est beaucoup plus difficile de se trouver un boulot : au Québec, pour les personnes qui n'ont pas complété leur secondaire, on parle d'un taux d'emploi d'à peine plus que 50 % en 2020.**



**La situation est encore pire pour les personnes qui : sont jeunes ou âgées, ont peu d'expérience de travail à leur actif, ont été absentes du marché du travail pour plusieurs raisons (maladie, maternité, incarcération, santé mentale, etc.), sont des femmes, sont racisées et/ou immigrantes, vivent avec un handicap ou encore font face à une discrimination quelconque.**

### Si vous avez traversé le mois avec la famille de Ève-Marie

Évidemment, une des solutions est d'utiliser les services d'une banque alimentaire. Par exemple, à Sherbrooke, la Grande Table offre des soupers au coût de 3 \$ par famille, 5 soirs par semaine. Des boîtes à lunch peuvent aussi être offertes aux enfants qui vont à l'école. Des services de dépannage alimentaire sont aussi utiles pour les familles qui peinent à joindre les deux bouts : à Sherbrooke, Moisson Estrie permet de récupérer une multitude de denrées pour réussir à nourrir tout le monde à faible coût. Partout en Estrie, des ressources similaires existent : pour connaître celles de votre région, écrivez-nous un courriel ! Les ressources alimentaires font un travail essentiel, mais elles ne doivent pas être l'unique solution à long terme : la pauvreté doit être éradiquée à la source, en s'assurant que tout le monde ait un revenu décent, qui lui permette de vivre dans la dignité.

Une autre solution pour l'aider à trouver un emploi avec un salaire décent ? Le retour aux études !

**Saviez-vous que la pension alimentaire des enfants est prise en compte pour calculer l'aide financière aux études ?**

Pour les mères monoparentales, un retour aux études est trop souvent bien difficile à envisager: soins aux enfants en plus des études, horaires de cours atypiques et qui sont souvent incompatibles avec les heures de garderie ou d'école, impossibilité d'avoir un emploi à temps partiel, difficulté à avoir un emploi d'été avec les enfants à la maison, insécurité financière, etc. Selon le site de l'aide financière aux études du Québec, Ève-Marie, pour une session de Cégep, recevrait moins de 5 000 \$ sur 4 mois, dont près du quart en prêts. Seulement pour ces quatre mois, cela représenterait une diminution de son revenu de 1 400 \$, ce qui fait grimper le manque à gagner annuel à plus de 7 000 \$ si elle travaille au salaire minimum durant deux mois l'été.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Il est important de souligner le cercle vicieux que la pauvreté entraîne. C'est une réalité constante, ce n'est pas une période où le budget est plus serré. Sans coussin financier, le moindre imprévu peut enliser encore plus la famille dans la précarité. Sans moyens de se payer des soins de bases, tel le dentiste, des problèmes mineurs prennent de l'ampleur et finissent par avoir des impacts disproportionnés : infections généralisées, maladies coronariennes, dépendance aux opioïdes par médicaments, emplois refusés à cause de dents en mauvais état, etc.

Trouver un (meilleur) emploi est aussi difficile. Où trouver l'argent pour se déplacer? Comment être compétitif aux autres candidats quand on est anxieux et affamé à cause de sa situation de constante survie? Il faut aussi prendre en compte que le marché de l'emploi se précarise, les

nouveaux emplois sont de plus en plus "à contrat", temporaires, à temps partiel et sous forme de jobines sans protection (CNESST, chômage).

La lourdeur administrative des appareils gouvernementaux est aussi à prendre en compte. Par exemple: l'aide de dernier recours (aide sociale et solidarité sociale) utilise un langage juridique extrêmement complexe pour communiquer avec ses prestataires; au point que même des intervenants.es du domaine possédant un diplôme universitaire peinent à comprendre les informations envoyées aux prestataires. Les agent.e.s de l'aide sociale se font aussi trop souvent demander de ne pas informer les prestataires des programmes auxquels ils ont droit, laissant les personnes qu'ils devraient aider aux prises avec des lois et des règlements complexes.

Le filet social québécois est déficient et ne permet pas d'accéder à l'ascenseur social. Les mesures d'austérité de la dernière décennie n'ont pas aidé non plus. Les personnes les plus vulnérables se retrouvent négligées par le système. Non seulement ceci est une aberration quand l'on pense à l'aspect humain, mais les conséquences de ces choix politiques se reflètent et se reflèteront dans les coûts du système de santé et carcéral, pour ne nommer que ces secteurs. Pourtant de nombreuses recherches démontrent les impacts positifs qu'ont les interventions étatiques en amont du problème de la pauvreté au lieu de s'acharner à créer des solutions en aval qui agissent tel un plâster sur une plaie béante. S'attaquer à la pauvreté a un coût, c'est vrai, mais la laisser faire ses ravages nous coûte bien plus cher.

Pour connaître les sources des données utilisées dans le jeu du budget ou dans le guide d'animation, contactez-nous!

